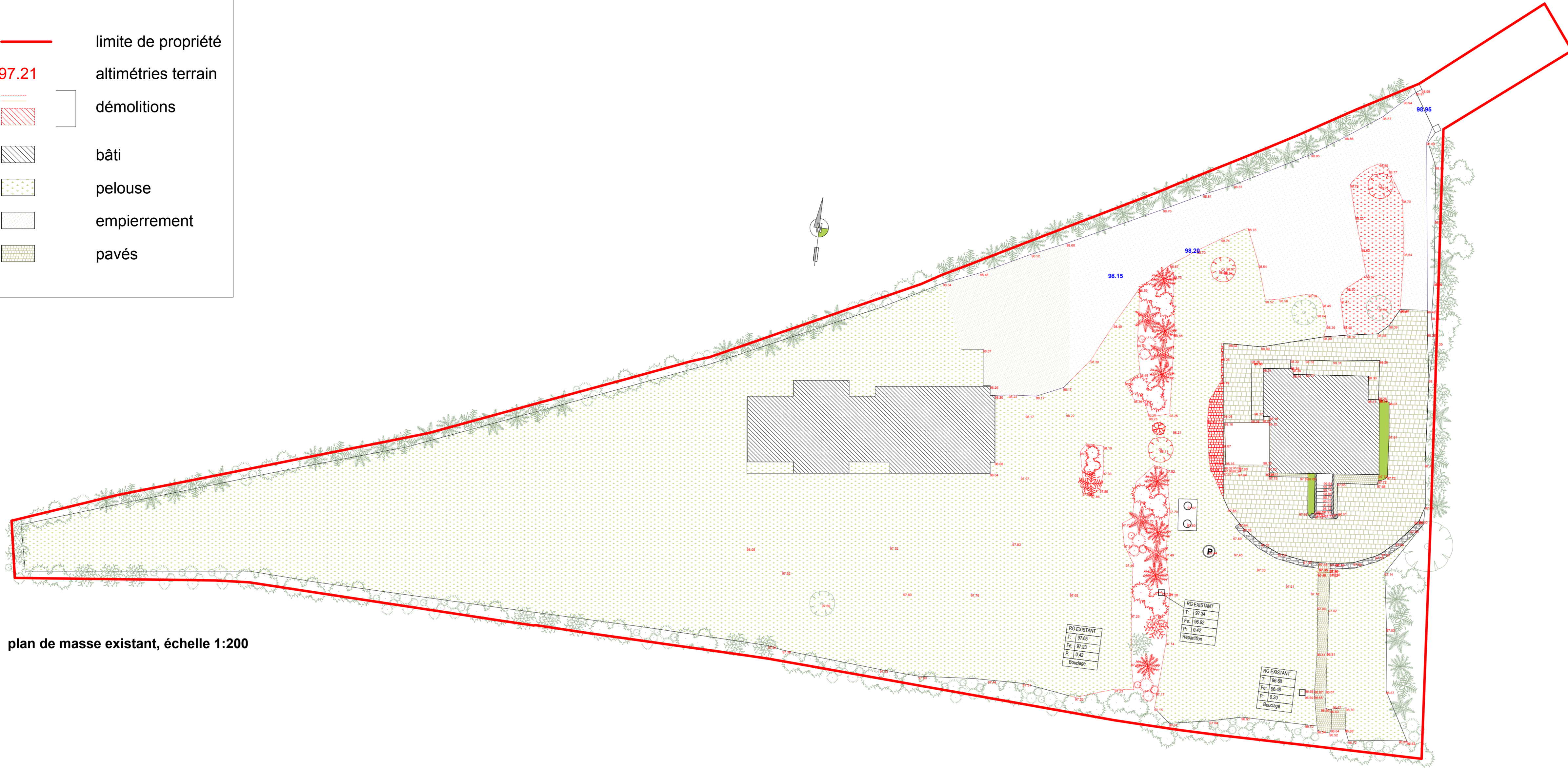


LEGENDE

- limite de propriété
- 97.21 altimétries terrain
- démolitions
- bâti
- pelouse
- empierrément
- pavés

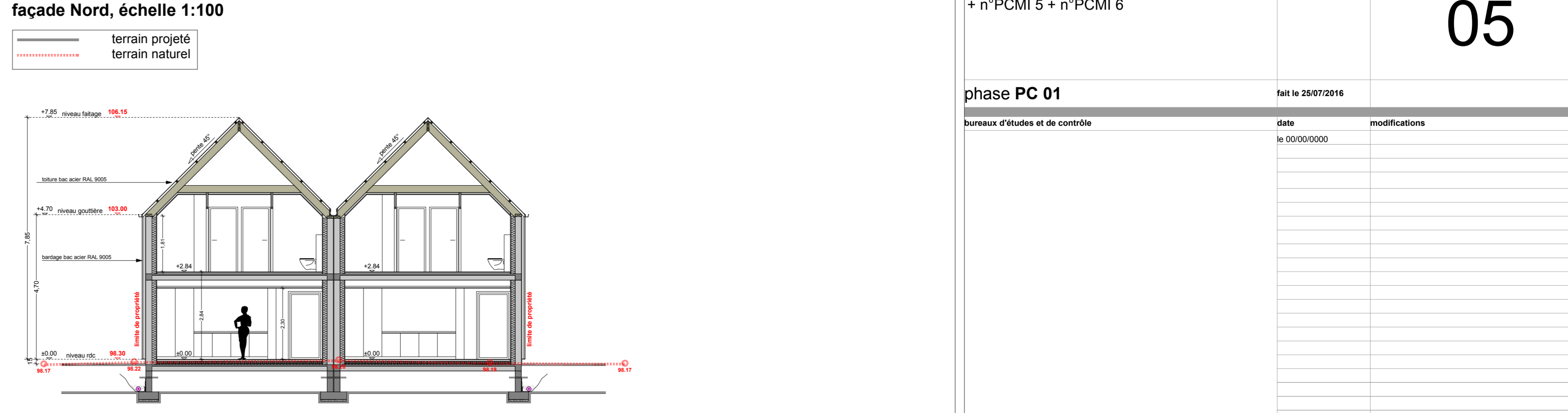
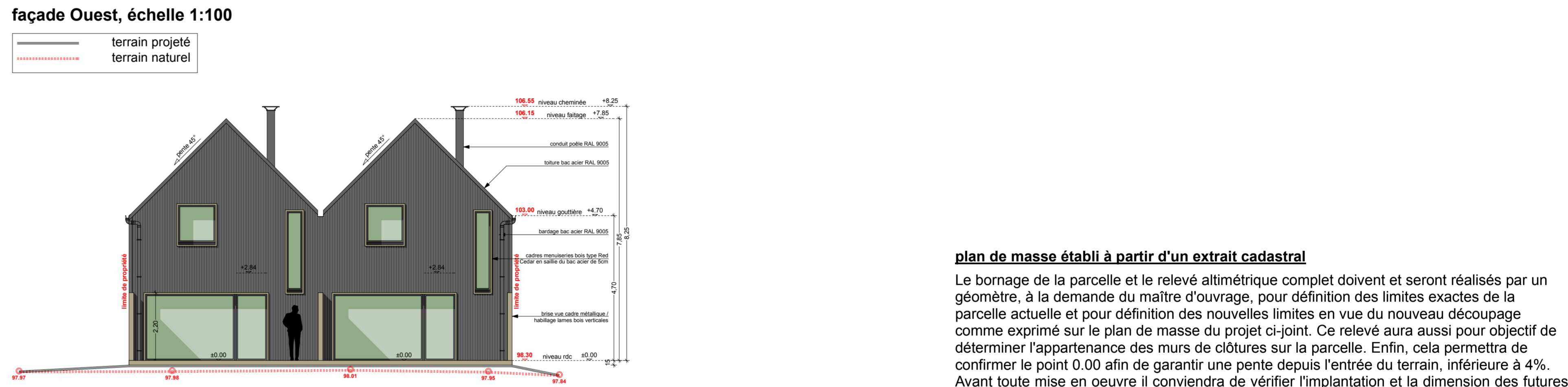
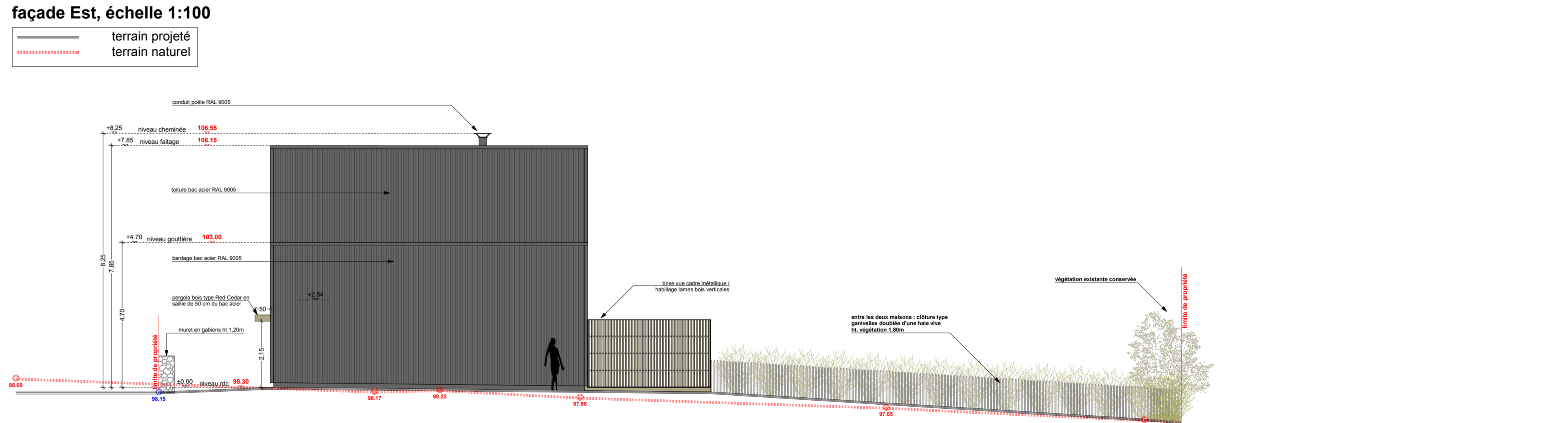
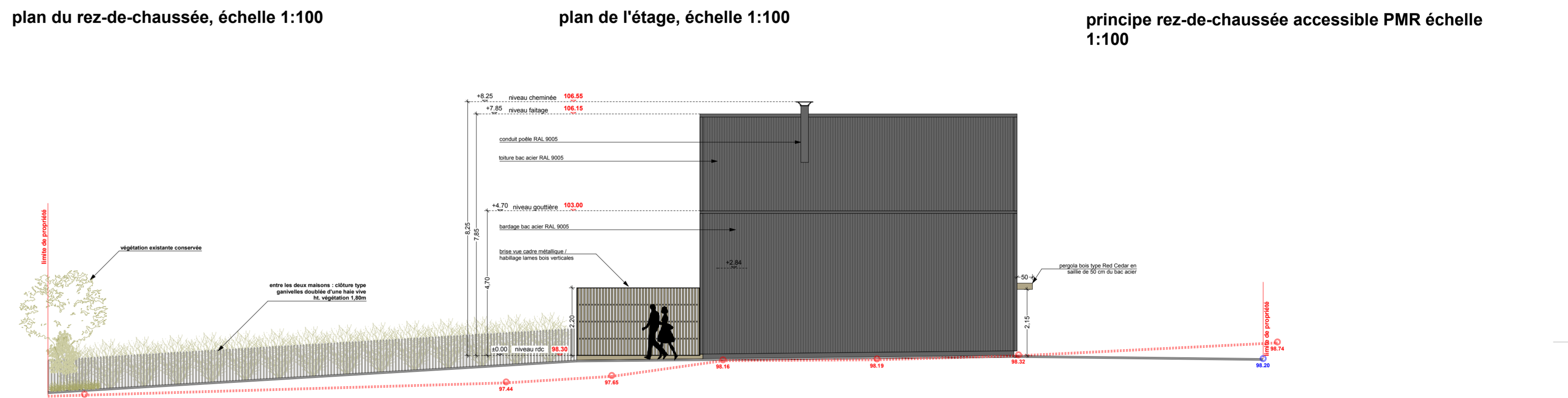
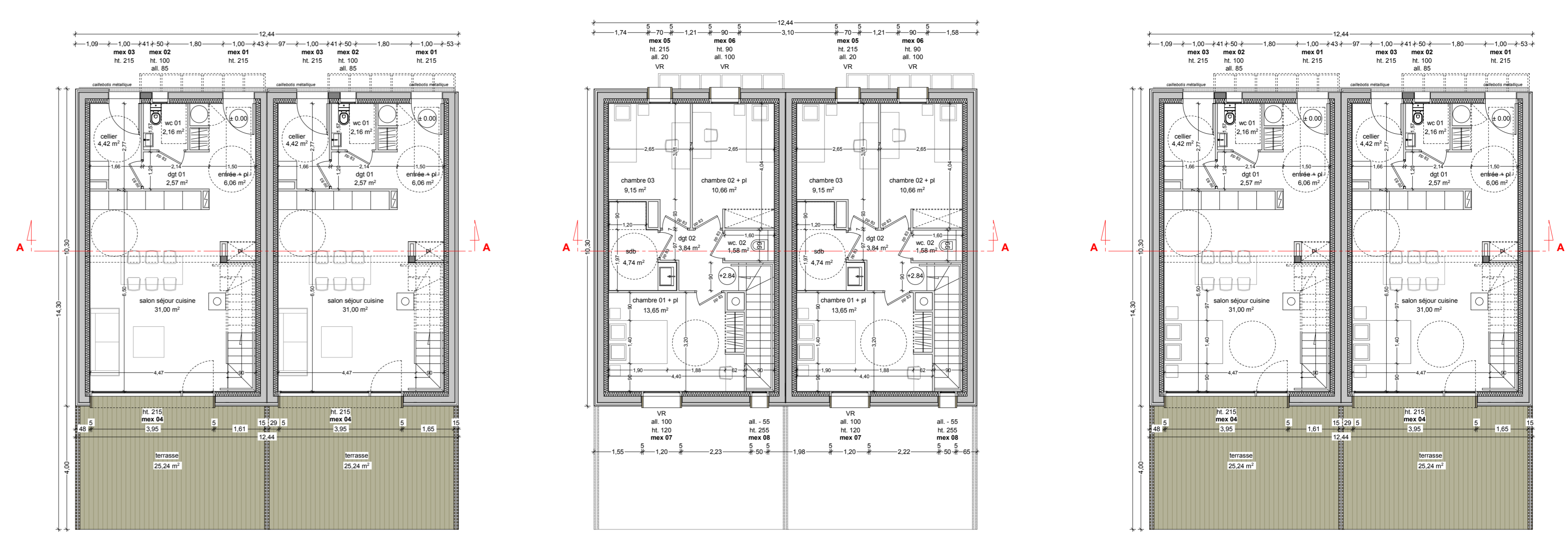


LEGENDE

- limite de propriété / futur découpage parcelles
- 97.21 altimétries terrain naturel
- 97.21 niveau terrain projeté
- bâti
- pelouse
- haie
- empierrément
- pavés
- +7.85 cm hauteur toiture / gouttière
- alimentation eau potable
- Evacuation EP
- Evacuation EU
- Alimentation EDF
- Alimentation telecom
- puit d'infiltration EP
- poubelle



surfaces habitable rez-de-chaussée		surfaces habitable de l'étage		surfaces de plancher = surface taxable	
entrée + pl	6,06 m²	dgt. 02	3,84 m²	rez-de-chaussée	50,16 m²
dgt. 01	2,57 m²	sdb	4,74 m²	étage	45,61 m²
wc 01	2,16 m²	wc 02	1,58 m²	total	95,77 m²
cellier	4,42 m²	chambre 01 + pl	13,65 m²	x 2 maisons =	191,54 m²
salon - séjour - cuisine	31,00 m²	chambre 02 + pl	10,66 m²		
		chambre 03	9,15 m²		
total	46,21 m²	total	43,62 m²		
total des surfaces habitables	89,83 m²				
x 2 maisons =	179,66 m²				



plan de masse établi à partir d'un extrait cadastral
 Le bornage de la parcelle et le relevé altimétrique complet doivent et seront réalisés par un géomètre, à la demande du maître d'ouvrage, pour définition des limites exactes de la parcelle actuelle et pour définition des nouvelles limites en vue du nouveau découpage comme exprimé sur le plan de masse du projet ci-joint. Ce relevé aura aussi pour objectif de déterminer l'appartenance des murs de clôtures sur la parcelle. Enfin, cela permettra de confirmer le point 0.00 afin de garantir une pente depuis l'entrée du terrain, inférieure à 4%. Avant toute mise en oeuvre il conviendra de vérifier l'implantation et la dimension des futures constructions afin de respecter le plan local d'urbanisme

M. Lagadec
 projet n° 2013_45br

Projet de construction de deux maisons individuelles
 Route de l'Elorn
 29800 La Forest-Landerneau

plan de masse, plans de niveaux, coupe, façades, perspectives

cachet de l'architecte	indice plan	n° de plan
		05

pièces n°PCMI 2 + n°PCMI 3
 + n°PCMI 5 + n°PCMI 6

phase PC 01 fait le 26/07/2016

bureaux d'études et de contrôle	date	modifications
	le 05/09/2016	

architecte ely & ludovic besard architectes d'ag bnd50199 / msc2011@voila.fr architecte d'intérieur cdal 1181
 13 rue des écoles 10075 - 44 501 Saint-Etienne-sur-Mer - 02 40 23 28 87 / contact@ely-besard.com / www.ely-besard.com
 13 rue des écoles 10075 - 44 501 Saint-Etienne-sur-Mer - 02 40 23 28 87 / 18 rue du général de Gaulle 92 500 Nanterre - 01 42 48 97 99

trace

vue depuis l'espace public >> projet non visible

vue façade Nord projet

vue façade Sud projet